

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Flamanville-La-maintenance-sur-le-site-laissee-a-la-derive>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Flamanville : La maintenance sur le site laissée à la dérive**

16 septembre 2020

France : Flamanville : La maintenance sur le site laissée à la dérive

Le 9 septembre 2020, la direction de la centrale nucléaire de Flamanville (Normandie) a officiellement déclaré que la maintenance des équipements importants pour la sûreté et contre le risque d'incendie était à la dérive.

[Placée sous surveillance renforcée](#) depuis septembre 2019 par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), le site nucléaire de Flamanville [enchaîne depuis les déclarations d'incidents](#). Ventilation en zone nucléaire mal montée depuis 1985, corrosion très avancée des groupes électrogènes qui doivent fournir de l'électricité au réacteur nucléaire en cas de problème, rouille dévorant les équipements de stations de pompage qui permettent d'apporter l'eau pour refroidir les 2 réacteurs, fuites sur des systèmes importants pour la sûreté, multiples pannes du système contrôle-commande laissé sans entretien malgré des alarmes récurrentes durant des mois... L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) [qualifiait en décembre 2019](#) la situation sur le site de "très préoccupante" tant les dégradations des équipements étaient importantes. Les deux réacteurs sont [arrêtés depuis des mois](#) (janvier 2019 pour le réacteur 2 et septembre 2019 pour le réacteur 1) et [pas de redémarrage en vu avant fin octobre 2020](#) tant il y a de travaux à faire.

La raison de cette détérioration généralisée est officiellement annoncée par l'exploitant près d'un an après la mis sous surveillance renforcée du site. Le 9 septembre 2020, un événement significatif pour la sûreté est déclaré par EDF qui **admet avoir laissé partir à la dérive la maintenance préventive et effective des équipements**. Et non des moindres, puisqu'il s'agit d'équipements important pour la sûreté de l'installation et pour lutter contre un des risques principaux sur les sites nucléaires : l'incendie.

Aucune notion de quantité ni de temps n'est donnée par l'exploitant dans sa déclaration. **Combien d'équipements exactement sont concernés par cette absence d'entretien et de contrôles ? Lesquels précisément ? Depuis combien de temps ? Combien de pannes laissées en l'état sans réparations ?** Tout ce qu'on sait c'est qu'*un bilan exhaustif a été finalisé en juin 2020* et que *la résorption des retards de maintenance préventive identifiés est en cours*. Chaque matériel est désormais suivi, son bon fonctionnement vérifié et quand une panne est identifiée elle est traitée. Ce

qui aurait toujours dû être le cas. **Comment l'exploitant nucléaire a-t-il pu prendre ainsi des largesses avec des principes de bases pour limiter les risques inhérents à cette industrie ?** Pas si étonnant que les équipements en soient arrivés à un état de délabrement avancé. En revanche, il est étonnant que les faits n'aient pas été déclarés officiellement avant. De même, **cette déclaration laisse interrogatif quant au rôle et au pouvoir effectif de l'Autorité de sûreté nucléaire.** Une telle situation de désorganisation, l'absence de suivi de l'état de l'installation et de traitement des problèmes détectés n'est pas advenue soudainement. Elle est synonyme d'une tendance installée depuis longtemps sur le site, de manières de faire inadaptées et hautement risquées mais pourtant tolérées. **Une dérive que l'Autorité n'a pas su ou pas pu enrayer avant qu'elle ne devienne un danger.**

Ce que dit EDF :

Déclaration d'un événement sûreté au niveau 1 (échelle INES) concernant le retard de maintenance préventive de matériels participant à la protection incendie et à la sûreté, sur les unités de production 1 et 2 de la centrale nucléaire de Flamanville

Publié le 16/09/2020

Fin 2019, la Direction de la centrale nucléaire de Flamanville a demandé à ce que soit réalisé un **inventaire complet des calendriers de maintenance et état de tous les matériels** de la centrale de Flamanville.

Des **visites terrain approfondies** réalisées sur le terrain ont contribué à identifier des **écarts sur certains matériels et des retards dans la prise en compte de leur traitement.**

Le bilan exhaustif a été finalisé en juin 2020 et la résorption des retards de maintenance préventive identifiés est en cours. La disponibilité de chaque matériel fait l'objet d'un suivi particulier, afin de s'assurer de sa disponibilité, dans le cadre des opérations de redémarrage des réacteurs.

Sur la base de ce bilan, le Directeur de la centrale de Flamanville a décidé de déclarer cette situation, le 9 septembre 2020, auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire comme un événement significatif de sûreté au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-flamanville/actualites/declaration-de-trois-evenements-significatifs-surete-classes-au-niveau-1-de-l-echelle-ines>